

« Yawenda : projet de revitalisation de la langue huronne-wendate »

Yves Sioui, Isabelle Picard et Louis-Jacques Dorais

Recherches amérindiennes au Québec, vol. 38, n° 1, 2008, p. 85-87.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039750ar>

DOI: 10.7202/039750ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

YAWENDA PROJET DE REVITALISATION DE LA LANGUE HURONNE-WENDATE

Yves Sioui
Directeur de l'école Ts8taie, Wendake

Isabelle Picard
Conseil en éducation des Premières Nations

et

Louis-Jacques Dorais
Département d'anthropologie, Université Laval

YAWENDA : « la Voix ». C'est le nom d'un projet ARUC (Alliance de recherche université communauté) de cinq ans subventionné par le CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines du Canada) depuis août 2007. L'objectif de Yawenda est de travailler à la revitalisation de la langue huronne-wendate, dont les tout derniers locuteurs ont disparu au tournant du xx^e siècle. Le projet repose sur un partenariat entre le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW), le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) de l'Université Laval, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN) et la First Peoples' Cultural Foundation (de Victoria, C.-B.).

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le huron-wendat est la langue ancestrale de la première nation de Wendake. Cette communauté autochtone située à quinze kilomètres au nord-ouest de la ville de Québec compte environ 1500 résidents, soit la moitié des effectifs totaux de la nation. Presque tous les Wendats ont le français comme langue maternelle, ce qui fait d'eux les seuls francophones de la famille linguistique iroquoienne. Ils ont toujours reconnu l'importance de leur langue ancestrale mais, malheureusement, divers facteurs sociaux, géographiques et historiques ont fait que celle-ci a cessé d'être en usage à partir des dernières années du xix^e siècle (Gérin 1902 ; Brunelle 2000). Le sociologue Léon Gérin rapporte que, lors de sa visite à Wendake en 1899,

« même les membres les plus âgés de la tribu, en réponse à [ses] questions, avaient beaucoup de mal à se rappeler quelques mots [wendats] disparates » (Gérin 1900 : 89, notre trad.).

À la fin des années 1980, plusieurs Wendats ont entamé un retour à des valeurs culturelles plus traditionnelles. Dans la mouvance de cet élan, la revitalisation de la langue est de plus en plus apparue comme essentielle au recouvrement de l'identité de la nation. Une telle revitalisation, qui s'inscrit dans une tendance mondiale à préserver ou faire revivre des langues minoritaires menacées par l'avancée des grands idiomes internationaux (Krauss 1992), exige des efforts soutenus et organisés. Elle ne peut que reposer sur une concertation étroite entre la communauté qui veut se réappropriar sa langue – et sans la participation de laquelle les efforts de revitalisation linguistique seraient inutiles, voire impossibles – et les spécialistes qui maîtrisent les techniques permettant une telle revitalisation. Le projet Yawenda est justement le fruit d'une telle alliance de recherche entre la communauté de Wendake – qui, dans une pétition signée par 350 personnes dès 1998, a manifesté son désir de voir les autorités locales se consacrer à la revitalisation du parler ancestral – et des chercheurs universitaires ou professionnels (linguistes, anthropologues, spécialistes en sciences de l'éducation) versés dans la linguistique iroquoienne, l'anthropologie du langage ou l'enseignement en langues autochtones.

Le projet Yawenda se propose, sur une période de cinq ans (2007-2012), d'atteindre les objectifs suivants, qui comprennent chacun des activités de recherche, de formation et de transmission des connaissances :

1. Reconstruire, en analysant les documents historiques disponibles, les structures phonologiques, morpho-syntaxiques et sémantiques du huron-wendat.
2. Élaborer des outils (lexique, grammaire, programmes scolaires) permettant l'apprentissage de cette langue par les enfants (niveaux préscolaire et primaire) et les adultes de Wendake.
3. Former des enseignants capables de transmettre les connaissances langagières ainsi générées et enseigner la langue dans la communauté.

Il s'agit, on ne doit pas s'en cacher, d'une entreprise complexe, peut-être

utopique aux yeux de certains. Il faut mettre des programmes d'enseignement sur pied, créer du matériel pédagogique et former des professeurs dans une langue que personne ne parle plus, ni ceux qui l'apprendront, ni ceux qui l'enseigneront. Mais qui ne risque rien n'a rien. Si les Wendats veulent se réappropriar leur langue, ils doivent faire les efforts qui s'imposent.

Les risques pris par le projet sont d'ailleurs calculés. Divers facteurs permettent de croire que les objectifs visés par Yawenda sont réalisables, du moins à long terme :

1. Le wendat sera enseigné comme langue seconde et ne remplacera donc pas le français (ni l'anglais d'ailleurs). Qui plus est, il servira de support linguistique à l'enseignement de divers éléments de la culture autochtone traditionnelle et moderne plutôt que d'outil de communication tous azimuts. Il ne s'agit pas, pour l'instant tout au moins, de former des individus bilingues, mais des locuteurs, jeunes et moins jeunes, capables d'énoncer en wendat des mots et des expressions particulièrement représentatifs de leur culture d'origine.
2. Le wendat est l'un des plus anciennement et des mieux décrits de tous les parlers autochtones d'Amérique du Nord. Il existe donc une abondante documentation d'époque le concernant (par exemple, Sagard 1632 ; Chaumonot 1831 ; Potier 1751), ainsi qu'un certain nombre d'analyses linguistiques ou ethno-linguistiques plus récentes (Barbeau 1915 ; Lagarde 1980 ; Steckley 1994, 2007 ; Kopriv 2001).
3. Des activistes culturels et des traditionalistes de Wendake ont commencé depuis longtemps à réapprendre certains éléments du wendat. La réappropriation de la langue ne part donc pas de rien.
4. Des langues apparentées de près au wendat (le mohawk et les autres idiomes iroquois des Cinq Nations) sont toujours utilisées et enseignées de nos jours. On peut donc s'en inspirer pour faire revivre le parler des anciens Hurons.
5. Il existe enfin d'autres cas, dont on peut tirer profit, de langues éteintes qu'on a réussi à « rallumer » : le kaurna d'Australie méridionale par exemple (Amery 2000).

La revitalisation du wendat semble donc possible si on y met le temps qu'il faut. La dernière année du projet Yawenda devrait voir la mise sur pied d'un programme de langue dans une ou deux classes du primaire, et les cours

aux adultes auront sans doute débuté avant cela, mais le travail amorcé devra se continuer bien après 2012.

MÉTHODOLOGIE ET COLLABORATEURS

Le projet Yawenda comprend trois grands volets méthodologiques se déployant en bonne partie de façon parallèle. Le premier d'entre eux sert de fondement à l'ensemble de la recherche. Il consiste à rassembler dans une banque de données informatisée, à l'aide du logiciel ToolBox, les données lexicales provenant des dictionnaires wendats compilés aux XVII^e et XVIII^e siècles. Une bonne partie de ces données a déjà été colligée par l'ethnolinguiste John Steckley, qui nous a gentiment permis d'en faire usage. Les entrées du lexique de Steckley, ainsi que du matériel supplémentaire provenant des anciens manuscrits, sont saisis sur ToolBox par des assistants étudiants, qui les transcrivent dans l'orthographe wendate adoptée par le Comité de la langue de Wendake (orthographe basée sur les propositions du linguiste Michel Gros-Louis – cf. Gros-Louis 2003). Pour chaque entrée, on ajoute à la traduction anglaise de Steckley la version française du mot, préfixe ou suffixe en rubrique, son orthographe dans les sources anciennes (sources dont on donne la référence), ainsi que des indications sur la catégorie grammaticale et la classe sémantique auxquelles il appartient. Il sera ainsi possible de générer automatiquement des tableaux grammaticaux et des lexiques thématiques à usage scolaire.

Le deuxième volet du projet vise la préparation d'outils pédagogiques permettant de transmettre la langue autochtone. Plus précisément, il s'agit d'élaborer une programmation du contenu d'apprentissage du wendat pour les élèves du préscolaire et des trois cycles du primaire, d'une part, et pour l'enseignement aux adultes de l'autre. Il faut aussi préparer les cahiers et fascicules requis, en s'inspirant pour ce faire d'outils linguistiques et de programmes scolaires déjà disponibles pour d'autres langues de la famille iroquoienne (Mithun et Henry 1982 par exemple). Ce sont les futurs enseignants de la langue qui s'acquittent principalement de cette tâche, sous la supervision de linguistes et de pédagogues collaborateurs ou consultants au projet.

La formation de ces enseignants constitue le dernier volet de Yawenda. Il

s'agit d'un apprentissage sur le tas comprenant des séances de formation linguistique, des travaux pratiques (élaboration d'activités et de matériel pédagogique en wendat) et la poursuite d'un micro-programme d'enseignement d'une langue seconde en contexte autochtone (programme de 15 crédits mis au point et offert par l'UQAT, à l'initiative du CEPN). Les six futurs enseignants (hommes et femmes en nombre égal) sont tous Wendats. L'un d'entre eux appartient au milieu de l'enseignement primaire professionnel, mais les autres sont des « activistes culturels », des personnes engagées depuis parfois plusieurs années dans la revitalisation de la langue et de la culture wendates.

Par-delà l'apport indispensable des enseignants en formation et des assistants étudiants, le projet Yawenda ne pourrait être mené à bien sans l'intervention de cochercheurs, collaborateurs et consultants spécialisés. Ceux-ci apportent au projet une expertise linguistique ou pédagogique dont il ne saurait se passer.

Sur le plan linguistique, Yawenda peut compter sur les compétences de deux collaborateurs et de deux consultants :

- la professeure Marianne Mithun (University of California Santa Barbara), éminente spécialiste des langues iroquoiennes ;
- le professeur John Steckley (Humber College, Toronto), qui a abondamment publié sur l'ethnolinguistique huronne-wendate ;
- M. Michel Gros-Louis (linguiste de Wendake), spécialiste de la phonétique du wendat ;
- M. Craig Kopriv (linguiste de Washington D.C.), dont le doctorat portait sur la grammaire du wyandot d'Oklahoma, langue sœur du wendat.

Dans le domaine pédagogique, deux cochercheuses et quatre collaborateurs jouent un rôle essentiel pour ce qui est de la formation des enseignants et de la mise sur pied de programmes scolaires :

- la professeure Gisèle Maheux (retraîtée de l'UQAT), spécialiste de la formation des maîtres autochtones ;
- la professeure Yvonne da Silveira (UQAT), psychopédagogue œuvrant en milieu autochtone ;
- M. Yves Sioui (Wendake), directeur de l'école Ts8taïe et des services éducatifs de la nation huronne-wendat ;
- Mme Annie Gros-Louis (Wendake), conseillère pédagogique à l'école Ts8taïe ;

- Mme Lise Bastien (Wendake), directrice du Conseil en éducation des Premières Nations ;
- la professeure Barbara Burnaby (retraîtée de Memorial University, St. John's), éminente spécialiste de l'éducation en langues autochtones.

Enfin, trois consultants contribuent au projet de manière plus ponctuelle :

- la professeure Lorna Williams (University of Victoria, C.B.), titulaire de la chaire de recherche du Canada sur la connaissance et l'apprentissage chez les autochtones ;
- Mme Hilda Nicholas, directrice du centre de production de matériel scolaire en langue mohawk de Kanesatake ;
- M. Peter Brand (First People's Cultural Foundation, Victoria), directeur du site Internet *First Voices*, où seront archivées et mises à la disposition du public les données linguistiques générées par le projet Yawenda.

Sur le plan administratif, le projet a été coordonné jusqu'en juin 2009 par Isabelle Picard, ethnomuséologue et éducatrice spécialisée en culture wendate. Il est dirigé par un conseil de gouvernance de neuf membres représentant les cinq organismes partenaires de Yawenda (CNHW, CIÉRA, UQAT, CEPN, First Peoples' Cultural Foundation), ainsi que le Comité de la langue de Wendake.

De par sa nature même, le projet Yawenda favorise l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre le monde universitaire, les organismes communautaires de Wendake, la population huronne-wendate en général et les institutions autochtones et allochtones intéressées à la préservation des langues et des cultures. Ses objectifs ne peuvent en effet être atteints sans une étroite collaboration entre toutes les parties intéressées. Les participants universitaires fournissent – ou acquièrent dans le cas des étudiants – l'expérience et l'expertise techniques nécessaires au déroulement efficace de cette recherche-action. La communauté de Wendake joue également un rôle moteur dans le projet. Ce sont ses enseignants, son Comité de la langue et ses autorités scolaires et administratives qui travaillent à la revitalisation de leur langue ancestrale, réapprennent celle-ci, collaborent à la préparation d'outils pédagogiques et s'exercent à l'enseigner. Puis, au-delà de ces collaborations, ce sont tous les résidents de Wendake (et les autres membres de la nation) qui pourront participer à

Yawenda en réapprenant le wendat ou en suivant de près l'apprentissage de cette langue par leurs concitoyens et par leurs enfants. Cette recherche renouvelle donc la tradition d'alliance que les Wendats ont si bien maîtrisée depuis des siècles, depuis quatre cents ans en ce qui concerne leurs liens avec les francophones, en lui faisant atteindre un niveau de collaboration intellectuelle enrichissant pour tous, autochtones comme non-autochtones.

Ouvrages cités

- AMERY, Rob, 2000 : *Warrabarna Kurna! Reclaiming an Australian Language*. Swets & Zeitlinger, Lisse.
- BARBEAU, Marius, 1915 : *Huron and Wyandot Mythology*. Government Printing Bureau, Geological Commission of Canada Memoir 80, Ottawa.
- BRUNELLE, Patrick, 2000 : « Les Hurons et l'émancipation : le maintien d'une identité distincte à Lorette au début du xx^e siècle ». *Recherches amérindiennes au Québec* 30(3) : 79-87.
- CHAUMONOT, Pierre Joseph Marie, 1831 [17^e s.] : « Grammar of the Huron Language ». *Quebec Literary and Historical Society Proceedings* 2 : 94-198.
- GÉRIN, Léon, 1900 : « The Hurons of Lorette ». *Transactions of the Ottawa Literary and Scientific Society* June 26, 1900 : 69-92.
- , 1902 : « Le Huron de Lorette II – À quels égards il s'est transformé ». *La Science sociale suivant la méthode d'observation* 33 : 319-342.
- GROS-LOUIS, Michel, 2003 : *Standardisation de l'écriture de la langue huronwendat*. Rapport remis à l'école Ts8taie, Wendake.
- KOPRIS, Craig, 2001 : *A Grammar and Dictionary of Wyandot*. Thèse de doctorat, State University of New York, Buffalo.
- KRAUSS, Michael E., 1992 : « The World's Languages in Crisis ». *Language* 68(1) : 4-10.
- LAGARDE, Pierrette L., 1980 : *Le Verbe huron. Étude morphologique d'après une description grammaticale de la seconde moitié du xvii^e siècle*. Pierrette L. Lagarde éditeur, Saint-Sauveur-des-Monts, et l'Harmattan, Paris.
- MITHUN, Marianne, et Reginald HENRY, 1982 : *A Cayuga Grammar*. Woodland Indian Cultural and Educational Centre, Brantford.
- POTIER, Pierre, 1751 : *Elementa Grammaticæ Huronicæ*. Manuscrit, Archives de Montserrat, Saint-Jérôme (Québec).
- SAGARD, Gabriel Théodat, 1632 : *Dictionnaire de la langue huronne : Nécessaire à*

ceux qui n'ont l'intelligence d'icelle, et ont à traiter avec les sauvages du pays. Denys Moreau, Paris.

STECKLEY, John, 1994 : *Grammar: The Huron Verb*. Manuscrit en la possession de l'auteur, Toronto.

—, 2007 : *Words of the Huron*. Wilfrid Laurier University Press, Waterloo.

Portrait

JOHN LOCKE, L'ÉTAT DE NATURE ET LES INDIENS D'AMÉRIQUE

Jacques Gagnon
Cépep de Sherbrooke,
Sherbrooke

ON N'A PAS L'HABITUDE d'associer John Locke aux Amérindiens. Ceux-ci sont pourtant à la base de sa conception de l'état de nature dans le second *Traité du gouvernement civil* (2008; 1690 pour l'édition originale anglaise). Thomas Hobbes avait déjà décrit l'état de nature comme « la guerre de tous contre tous » tandis que Montaigne avait inventé le mythe du bon sauvage. Nous verrons en quoi les notions de Locke se distinguent de celles de ses prédécesseurs. Mais d'abord, quelques mots sur sa biographie.

John Locke (1632-1704) a vécu sous cinq gouvernements. D'abord, celui de Charles I^{er}, qu'il voit peut-être décapité alors qu'il étudie à Londres. Puis le régime puritain de Cromwell, pour une dizaine d'années. Ensuite, la restauration des Stuarts avec les deux frères Charles II et Jacques II. Enfin, le rétablissement du protestantisme avec Guillaume et Marie puis la reine Anne. Locke a donc connu la monarchie absolue, la dictature militaro-religieuse et la monarchie constitutionnelle, sans parler de la guerre civile! Au cours de sa carrière, il a occupé les fonctions suivantes : professeur de grec, de rhétorique et de philosophie morale à Oxford, médecin, diplomate, conseiller du Lord Chancelier d'Angleterre puis de Guillaume d'Orange, commissaire du Conseil au commerce et aux plantations. Mais sa vie n'a rien d'un long fleuve tranquille. Il a aussi connu l'épreuve de l'exil politique par deux

fois, en France de 1675 à 1679 puis en Hollande, de 1683 à 1689.

L'intérêt de John Locke pour les colonies américaines se manifeste entre 1668 et 1675, quand il est secrétaire des lords propriétaires de la Caroline et qu'il contribue à la rédaction de la constitution de cet établissement. Il devra à nouveau s'occuper activement des colonies à partir de 1691 quand il devient commissaire du Conseil au commerce et aux plantations. La rédaction de son second *Traité du gouvernement civil* précède de peu cette dernière nomination. Voyons donc ce qu'il y dit de l'état de nature et des Indiens d'Amérique.

John Locke est familier de la Bible autant que des lettres classiques. Aussi, son état de nature réfère-t-il d'abord à Adam et Ève chassés du paradis et à leur descendance. Dieu leur donne la terre en partage mais aussi la raison, d'où la loi naturelle qui gouvernera leurs rapports avant que, réunis dans des communautés plus importantes, ils ne sentent le besoin de se doter d'un gouvernement et de lois formelles pour régler leur vie en société. Il n'en reste pas moins que l'état de nature précédent n'est pas l'anarchie mais qu'il repose sur trois piliers qui sont la liberté, l'égalité et la fraternité des individus et des familles en cause. Non seulement Locke tire-t-il ses arguments de la Bible mais il utilise aussi l'exemple de sociétés contemporaines de la sienne, à savoir les tribus amérindiennes du xvii^e siècle. Ces « naturels » vivent toujours dans l'état de nature et se soumettent à la loi naturelle.

Les Indiens vivent de cueillette, de chasse et de pêche, et non d'agriculture ou d'élevage. Un chef indien est ainsi plus mal logé, nourri et vêtu qu'un simple ouvrier en Angleterre. La terre en Amérique a peu ou pas de valeur puisqu'elle n'est pas mise en culture et la plupart des produits de subsistance ne s'y prêtent pas à la conservation. Il n'y a pas de monnaie. Dans les tribus où les couples se séparent, ce qui est fréquent, les enfants sont laissés à la mère. Locke cite le jésuite péruvien Joseph Acosta (1979)¹ selon qui les Indiens n'ont souvent pas de chefs permanents mais des capitaines qu'ils élisent et renvoient au gré des circonstances. Dans d'autres cas, ils préfèrent un chef coutumier, héritier du dernier chef décédé. Mais le chef n'a d'autorité absolue qu'en temps de guerre, les décisions communes étant habituellement du ressort du peuple ou du conseil.